



## Fragilité des entreprises créées en 2010 en Franche-Comté

Le nombre d'entreprises franc-comtoises, qui a constamment augmenté entre 2003 et 2010, diminue en 2011 et 2012. Dans la région, hors auto-entreprises, la survie à trois ans des entreprises créées en 2010 recule sensiblement par rapport à celle des entreprises créées en 2006, alors qu'elle augmente en France de province. Les entreprises créées en Franche-Comté, en particulier les entreprises individuelles, présentent des éléments de fragilité plus marqués qu'ailleurs.

Stéphane Adrover, Florence Mairey, Insee Franche-Comté

Début 2013, la Franche-Comté compte (hors grandes entreprises nationales et intérim et y compris auto-entreprises) 49 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles contre 38 800 dix ans auparavant. Le nombre d'entreprises régionales a ainsi progressé de 24 %, mais moins qu'en moyenne métropolitaine (+ 31 %). De ce point de vue, la Franche-Comté se classe au 16<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, loin derrière la Corse ou l'Alsace (respectivement + 44 % et + 38 %), mais assez nettement devant l'Auvergne ou le Limousin (respectivement + 16 % et + 17 %).

L'évolution du nombre d'entreprises résulte du solde entre les flux d'entrées et les flux de sorties du répertoire Sirene (*sources et définitions*). Les créations pures représentent sur la période 75 % des entrées, tandis que les disparitions représentent 70 % des sorties.

Entre 2003 et 2010, les flux d'entrées et de sorties d'entreprises augmentent et le solde net est positif en Franche-Comté comme en moyenne en France. La croissance du nombre d'entrées s'amplifie en 2009 et 2010, sous l'effet de la création du régime d'auto-entrepreneur, qui rencontre un succès plus important en Franche-Comté

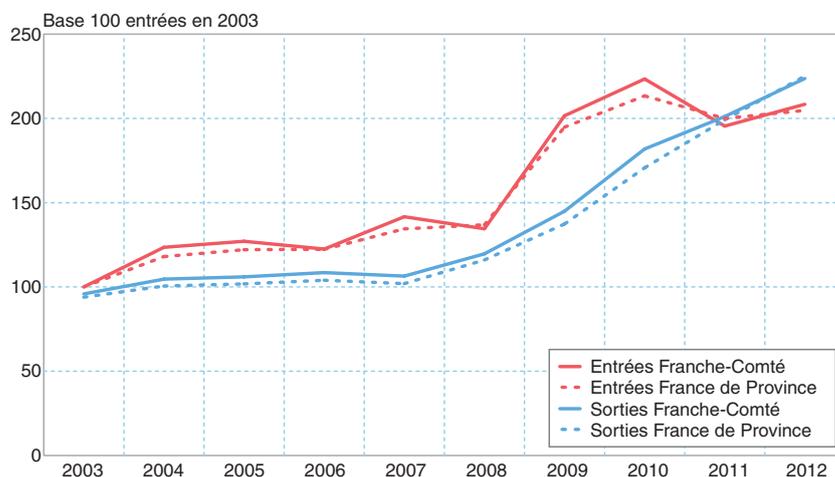
qu'en moyenne nationale. Parallèlement, le nombre de sorties augmente fortement. En 2011 et 2012, les flux de sorties sont supérieurs aux flux d'entrées. En 2011, le nombre de créations d'auto-entreprises baisse fortement, tandis que les disparitions d'entreprises continuent à augmenter. Pour la première fois depuis 2003, les sorties d'entreprises dépassent les entrées. Malgré une hausse des entrées

d'entreprises en 2012, le solde reste négatif pour la deuxième année consécutive (*figure 1*).

Dans ce contexte, comment les entreprises nouvellement créées (hors auto-entreprises) au cours du premier semestre 2010 (*sources*) ont-elles traversé cette période marquée par une crise économique et par le développement d'un nouveau régime d'entreprise ?

### 1 Un solde négatif des entrées et sorties depuis 2011

Évolution des entrées et sorties d'entreprises du répertoire Sirene



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements et Connaissance locale de l'appareil productif, 2003-2012



CCI FRanche-Comté



## Un taux de survie particulièrement bas pour la cohorte 2010

En 2010, 3 140 entreprises « classiques » (c'est-à-dire hors régime de l'auto-entrepreneur) ont été créées en Franche-Comté dont 1 402 au premier semestre. Parmi ces dernières, 66 % sont encore en activité trois ans plus tard. Ce taux de survie à trois ans, en recul par rapport à celui de la génération 2006, est inférieur de plus de quatre points à la moyenne de province et classe la Franche-Comté au dernier rang des régions françaises.

Cette évolution se démarque de celle observée au niveau national, où la pérennité des entreprises créées en 2010 (71 %) est bien supérieure à celle des entreprises créées en 2006 (66 %).

Prises séparément, les caractéristiques, tant celles des créateurs que celles des entreprises créées, n'expliquent qu'une faible part des écarts de taux de survie entre les régions. Le profil des créateurs francs-comtois et celui des entreprises créées présentent toutefois des spécificités, qui additionnées, se révèlent moins favorables à la pérennité des entreprises qu'en moyenne en province.

## L'absence d'expérience : un fort handicap en Franche-Comté

L'absence d'expérience professionnelle du créateur constitue un handicap particulièrement fort en Franche-Comté. En effet, détenir une expérience préalable dans la branche d'activité de création de son entreprise apporte un net avantage par rapport au fait de se lancer dans une activité différente (taux de survie respectivement de 70 % et de 62 %). L'expérience étant liée à l'âge, le taux de survie des entreprises créées par des personnes de moins de 30 ans est inférieur de six points à celui des entreprises créées par des personnes plus âgées.

Par ailleurs, les créateurs francs-comtois au chômage avant de créer leur propre entreprise sont un peu plus nombreux qu'ailleurs, ce qui constitue un autre facteur de fragilité. Le taux de survie de leurs entreprises est de six points inférieur à celui des entreprises créées par des personnes auparavant en emploi.

Comme ailleurs en France, la pérennité des entreprises francs-comtoises augmente avec le niveau de diplôme du créateur. Ainsi la survie des entreprises créées en 2010 confirme l'avantage, déjà constaté en 2006, des créateurs diplômés de l'enseignement supérieur. 73 % des entreprises créées par ceux-ci sont encore en activité trois ans plus tard, soit huit points de plus que celles créées par des personnes sans diplôme. Les créateurs diplômés du supérieur sont toutefois légèrement sous-représentés en Franche-Comté par rapport à la France de province (respectivement 37 % et 39 %).

À l'inverse, les entreprises francs-comtoises créées par des personnes possédant un diplôme de niveau V ou IV (CAP-BEP, Baccalauréat), ont un taux de survie faible (63 %). Dans la région, ces qualifications n'apportent aucun

avantage significatif aux créateurs par rapport à ceux qui ne possèdent pas de diplôme. Cela pourrait s'expliquer par les secteurs d'activité, moins porteurs, privilégiés par ces créateurs d'entreprises. Ces diplômés de niveau intermédiaire sont surreprésentés dans la construction, un secteur particulièrement en difficulté en Franche-Comté (figure 2).

## Les entreprises industrielles plus pérennes que la moyenne, mais moins qu'en 2006

Comparée à celle de la génération 2006, la pérennité à trois ans des entreprises créées en 2010 en France de province augmente dans tous les secteurs. Ce n'est pas le cas en Franche-Comté, où le taux de survie diminue dans l'industrie et la construction, et reste stable dans le commerce et les services.

Dans la région, les entreprises créées dans l'industrie ont un taux de survie qui demeure élevé (75 %), par rapport à la moyenne des autres secteurs. Toutefois leur taux de survie est en baisse de sept points par rapport à celui des entreprises industrielles créées en 2006. Ce recul va de pair avec la vulnérabilité de l'industrie franc-comtoise qui s'est accentuée au cours des dernières années. La pérennité des entreprises créées dans la construction, qui concentre 25 % des créations, diminue également (- 5 points), en lien avec des difficultés marquées de ce secteur dans la région.

La pérennité des entreprises est structurellement forte dans certains services. Les entreprises de la santé et de l'éducation, majoritairement constituées de professions libérales au niveau de diplôme élevé, présentent les taux de survie les plus hauts (81 %). Les services aux entreprises tels que les activités de conseil, l'ingénierie, la publicité ou les activités de soutien, sont également plus pérennes que la moyenne (76 %). Ces activités, portées par des créateurs souvent diplômés du supérieur (58 %), sont toutefois sous-représentées dans la région (respectivement 13 % en Franche-Comté et 17 % en France de province), car elles ne bénéficient pas de la

présence de grandes métropoles qui concentrent ce type d'activités.

En Franche-Comté, les entreprises créées dans les autres secteurs d'activité (commerce, transports, hébergement, restauration, activités immobilières, services à la personne...) représentent la moitié des créations en 2010. Leur taux de survie à trois ans (62 %) est inférieur de huit points à celui de la moyenne de province.

## Les entreprises individuelles sont beaucoup plus vulnérables que les sociétés

Le statut des entreprises individuelles présente des avantages par rapport aux sociétés en matière de création (autonomie, simplicité administrative, pas de capital minimum requis, libre jouissance des bénéfices...), mais aussi des inconvénients, notamment la responsabilité illimitée de l'entrepreneur dont les patrimoines personnel et professionnel sont indistincts. Le modèle national de l'analyse « toutes choses égales par ailleurs » montre, qu'à caractéristiques identiques, les entreprises individuelles ont beaucoup moins de chances de survie que les sociétés. En Franche-Comté, cet effet est encore plus marqué.

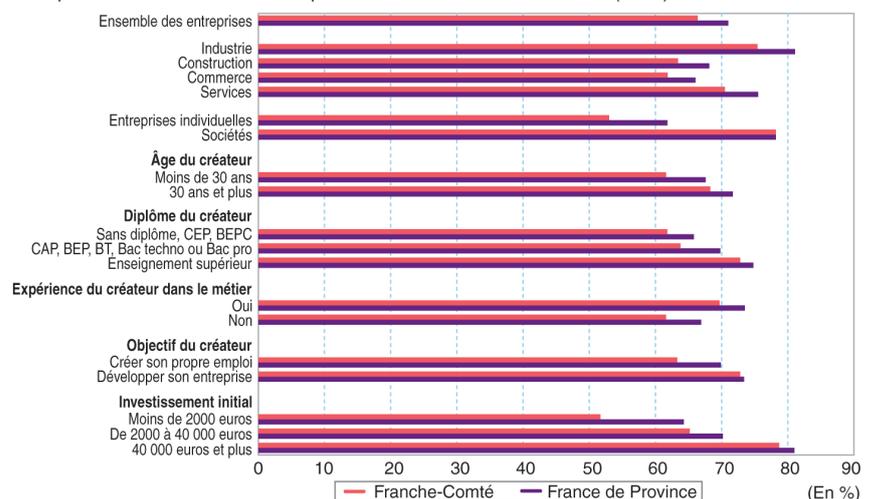
Dans la région, le taux de survie à trois ans des entreprises individuelles est de 53 %, soit 25 points de moins que les sociétés. Il est en outre l'un des plus faibles de France de province.

Comme ailleurs, le profil des créateurs d'entreprises individuelles en Franche-Comté présente des caractéristiques qui, prises ensemble, peuvent expliquer leur vulnérabilité supérieure.

Ils sont ainsi deux fois plus nombreux que les créateurs de sociétés à investir moins de 8 000 euros lors de la création. 29 % d'entre eux investissent moins de 2 000 euros, contre seulement 11 % des créateurs de sociétés. Les créateurs d'entreprises individuelles sont moins souvent que les autres en emploi avant la création et plus souvent chômeurs.

## 2 Seule une entreprise individuelle franc-comtoise sur deux a passé le cap des trois ans

Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées au 1er semestre 2010 (en %)

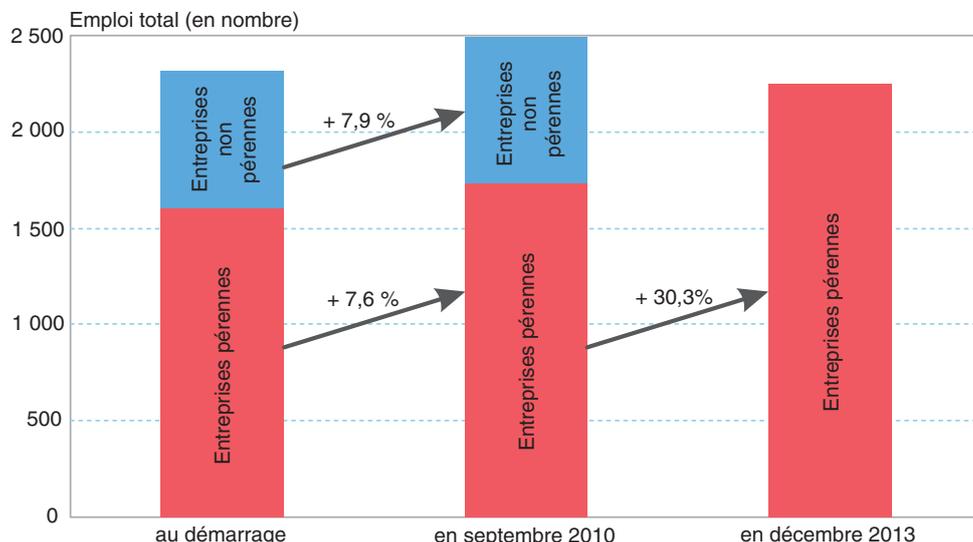


Champ : entreprises du champ Sine actives en septembre 2010  
Source : Insee, Enquête Sine 2010 (Interrogations 2010 et 2013)

## La hausse de l'emploi dans les entreprises pérennes ne compense pas la perte des emplois des entreprises cessées

En Franche-Comté, les entreprises créées au premier semestre 2010 et toujours actives en septembre 2010 génèrent à leur démarrage 2 317 emplois. Quelques mois plus tard, au moment de l'enquête de septembre 2010, l'emploi total atteint 2 495 emplois. Trois ans après, au moment de l'enquête de décembre 2013, il atteint 2 253 emplois, soit une baisse de 3 % depuis le démarrage. Ainsi, l'augmentation de l'emploi des entreprises pérennes ne suffit pas à compenser les pertes d'emplois induites par les cessations d'entreprises entre septembre 2010 et décembre 2013.

### 3 Évolution de l'emploi entre la création et décembre 2013



L'emploi dans les entreprises pérennes a augmenté de 40 % entre leur démarrage et décembre 2013. Parmi les 1 607 emplois créés au démarrage, 558 sont des emplois salariés hors dirigeant. Sur les 2 253 emplois comptabilisés dans les entreprises pérennes en décembre 2013, 1 223 sont des emplois salariés hors dirigeant, soit un doublement depuis la création.

En Franche-Comté, l'emploi au sein des entreprises pérennes s'est développé au même rythme qu'en moyenne en France de province. Au démarrage, le nombre moyen d'emplois par entreprise est égal à 1,9 et atteint 2,7 en décembre 2013.

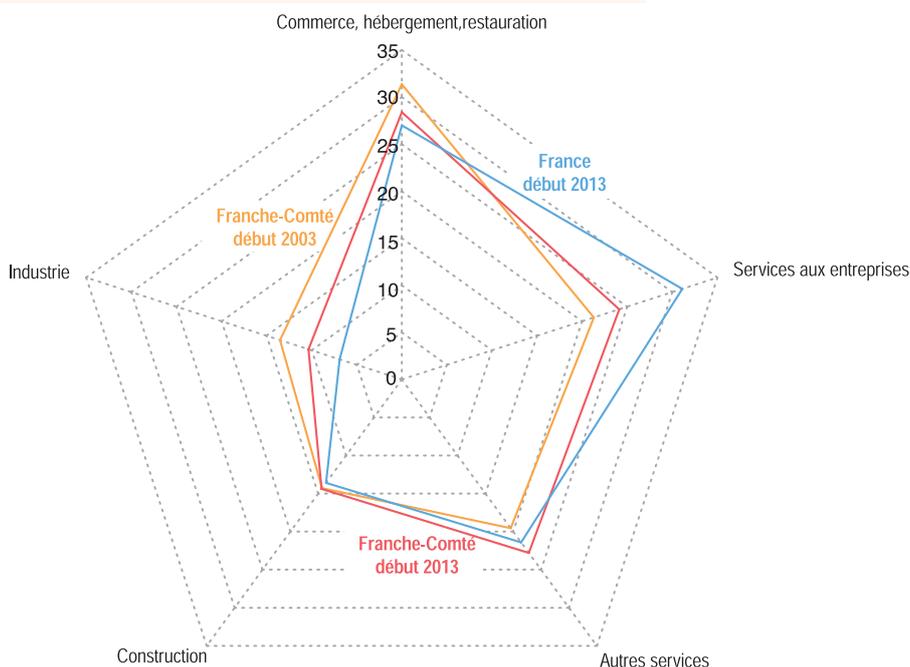
Champ : Entreprises du champ SINE actives en septembre 2010  
Source : Insee, Enquête SINE 2010 (Interrogations 2010 et 2013)

## Un tissu économique renouvelé, qui conserve néanmoins des spécificités

Pour 100 entreprises présentes début 2003, 201 nouvelles entreprises sont apparues en Franche-Comté au cours des 10 années suivantes, tandis que 178 disparaissaient. Bien que les rythmes d'entrées et de sorties d'entreprises soient inférieurs à ceux du niveau national, ils ont profondément modifié le tissu économique de la région.

Entre début 2003 et début 2013, le nombre d'entreprises industrielles a légèrement diminué en Franche-Comté (-0,3 %) mais leur part dans le stock total d'entreprises est passé de 11 % à 7 %. Malgré un solde positif des entrées et des sorties, la part des entreprises du commerce, hébergement et restauration, et de la construction a régressé entre 2003 et 2013. À l'inverse, le nombre d'entreprises de services a fortement augmenté et leur poids est devenu prépondérant dans l'économie franc-comtoise : les services aux entreprises représentent désormais 25 % des entreprises régionales (21 % début 2003) tandis que les autres services passent de 20 à 24 % du total des entreprises. En dépit du renouvellement de son tissu productif, le profil économique de la Franche-Comté demeure plus industriel que la moyenne nationale, et les services aux entreprises restent sous-représentés. La contribution de ceux-ci à la croissance du nombre d'entreprises est de 8,1 points en Franche-Comté contre 13,2 points en moyenne en France métropolitaine.

### 4 Répartition sectorielle du stock d'entreprises en Franche-Comté en 2003 et en 2013 (en %)



Sources : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements et Connaissance locale de l'appareil productif

## Les entreprises aidées ne sont pas plus pérennes

56 % des créateurs francs-comtois ont bénéficié d'une aide publique à la création en 2010. Du fait des aides, ces créateurs disposent plus souvent que les autres de moyens d'investissement de niveau intermédiaire (entre 8 000 et 40 000 euros). En revanche, ils sont peu nombreux à investir moins de 4 000 euros. Malgré cet élément favorable, le taux de survie à trois ans des entreprises aidées est légèrement inférieur à celui des entreprises qui ne le sont pas. Les aides publiques sont en effet davantage dispensées selon une logique de retour à l'emploi qu'en fonction du projet en lui-même : les chômeurs francs-comtois représentent en effet 57 % des bénéficiaires d'une aide publique à la création d'entreprise (notamment via le dispositif de l'ACCRE).

## Une majorité de créateurs satisfaits, malgré les difficultés rencontrées

Parmi les 841 créateurs francs-comtois du premier semestre 2010 dont l'entreprise est active au moment de la deuxième vague d'enquête, 65 % déclarent avoir rencontré des problèmes en trois ans et une faible majorité (54 %) estime leur dernier exercice comptable satisfaisant. Ces proportions sont équivalentes à la moyenne de province. 40 % des créateurs francs-comtois évoquent des problèmes fréquents de trésorerie, soit un peu plus qu'en moyenne en France de province (37 %). Les retards et les défauts de paiement des clients sont les causes les plus fréquemment évoquées de ces difficultés (70 %), suivies de charges estimées trop élevées (60 %). Près du quart des créateurs ont subi les effets d'une conjoncture défavorable et enregistré une baisse importante du chiffre d'affaires. Les autres problèmes financiers, difficultés d'accès au crédit, endettement trop élevé, exigences des fournisseurs notamment, sont un peu moins souvent évoqués par les créateurs

francs-comtois que par leurs homologues de province (respectivement 47 % et 50 %). Comme ailleurs en France, la quasi totalité des entreprises pérennes ont réalisé des investissements entre 2010 et 2013. Un peu plus souvent qu'en France de province, les créateurs francs-comtois recourent aux banques pour financer leurs investissements (51 %). Dans 40 % des cas, les créateurs francs-comtois ont puisé dans les réserves de l'entreprise, et dans 20 % des cas dans leurs réserves personnelles. 26 % des créateurs ont rencontré des difficultés à investir, en particulier en raison d'un manque d'aide des banques ou d'une insuffisance de fonds propres.

En dépit des difficultés auxquelles ont dû faire face de nombreux créateurs francs-comtois, 83 % de ceux-ci se déclarent satisfaits d'avoir créé leur entreprise, 55 % étant plutôt satisfaits et 28 % très satisfaits. 36 % prévoient de développer leur entreprise, tandis que 48 % envisagent de maintenir son équilibre actuel. 15 % déclarent devoir redresser une situation difficile et 6 % seulement pensent à une fermeture. ■

## Sources

La démographie des entreprises régionales entre 2003 et 2012 est approchée à partir des entrées et sorties de sièges d'entreprises dans le **répertoire Sirene**. L'étude porte sur les unités ayant une activité principalement marchande, hors agriculture, grandes entreprises nationales et intérim.

L'étude de la survie des entreprises créées en 2010 est réalisée à partir du **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)**, qui est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans.

L'échantillon national utilisé pour l'enquête contient 52 000 entreprises créées au premier semestre 2010. Elles ont été enquêtées à deux reprises, en 2010 et 2013. Elles seront de nouveau enquêtées en 2015. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des entreprises, hormis les auto-entreprises, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Ces dernières font l'objet d'une enquête spécifique.

Dans le cadre d'un partenariat entre la Préfecture de région, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Franche-Comté et la direction régionale de l'Insee, la Franche-Comté a bénéficié d'une extension d'échantillon qui a permis d'interroger l'exhaustivité des 1 402 entreprises du champ.

## Définitions

**Création d'entreprise** : mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut, outre les créations pures ou ex nihilo, la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1er janvier de l'année de la génération considérée.

**Taux de survie à n année(s)** : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006), ayant atteint leur *énième* anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

### Insee Franche-Comté

8 rue Louis Garnier  
CS 11997  
25020 BESANÇON CEDEX

### Directeur de la publication :

Patrick Pétour

### Rédactrice en chef :

Martine Azouguagh

### Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

### Crédits photos :

D. Cesbron, CRT, L. Cheviet

ISSN : 2416-8092

Dépôt légal : octobre 2015

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première n° 1543*, avril 2015
- Mairey F., « En Franche-Comté, 68 % des entreprises industrielles créées en 2006 franchissent le cap des cinq ans », *L'essentiel n° 149*, septembre 2013
- Mairey F., « Le développement des entreprises créées en 2006 : un impact de la crise différent selon le profil du créateur et les caractéristiques du projet », *L'essentiel n° 148*, septembre 2013
- Mairey F., « La création d'entreprise en Franche-Comté en 2010 : assurer leur propre emploi, priorité de deux tiers des créateurs », *L'essentiel n° 137*, juin 2012
- Bruley F., « Grâce à son potentiel et à son savoir faire, la Franche-Comté a le plus fort taux de survie des entreprises du secteur industriel », *L'essentiel n° 135*, novembre 2011

